

SECOURISME SAUVETEUR DU TRAVAIL – SST Formation initiale



Organisme Formateur
Melioris

493, avenue de Paris

79000 NIORT

Contact : Mickaël BOUSSIQUET

Responsable de l'Organisme
Formateur Melioris

05.49.32.38.64

[of@melioris-
organismeformateur.fr](mailto:of@melioris-organismeformateur.fr)

SIRET : 781 343 231 00036

Code NAF : 8610 Z

PUBLIC VISE _____

- **Tout public – salariés d'une structure ou agent public.**

INTERVENANTS _____

- **Sabrina JULLIEN** Formatrice SST certifiée INRS – Intervenante externe

PREREQUIS _____

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation de sauveteur secouriste du travail.

DUREE ET TYPE DE FORMATION _____

2 journées de 7 h - Formation en présentiel

OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISES _____

- Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans son entreprise, en dehors de son entreprise et être capable de mobiliser ses connaissances du cadre juridique lors de son intervention,
- Etre capable de reconnaître sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement, de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même,
- Etre capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence des signes indiquant que la vie de la victime est menacée, de d'associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre,
- Etre capable de transmettre aux secours appelés, ou à la personne pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace,
- Etre capable de mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée, de vérifier par l'observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés,
- Etre capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention et situer le SST en tant qu'acteur de la prévention,

Réseau des Organismes de Formation



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & SOUS-IL LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

**Membre du Réseau des
Organismes de formation
FEHAP**

- Etre capable de supprimer ou de réduire les situations dangereuses
- Etre capable d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise et de définir les différents éléments relatifs à la situation dangereuse, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte.

Retrouvez le référentiel complet sur notre site : [Référentiel INRS SST_Version 8](#)

CONTENU

Format : Présentiel
Durée : 14 heures – 2 jours
Description :

Programme issu du référentiel complet de l'INRS – à retrouver sur notre site internet :

Domaine de compétences n°1 : Intervenir face à une situation d'accident de travail

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Domaine de compétences n°2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

En vue de l'obtention du certificat SST, deux épreuves certificatives sont organisées par le formateur en fin de formation.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI DES PRATIQUES

L'évaluation sera réalisée selon plusieurs niveaux :

- Au démarrage, les attentes seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation.
- Au cours de la formation, les participants seront invités à autoévaluer leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur
- A l'issue de la formation : la satisfaction des participants sera évaluée lors d'un tour de table, si possible en présence du commanditaire de la formation (pour les formations en intra) et à l'aide d'un questionnaire « à chaud » remis aux participants. **Un certificat SST** est délivré si l'apprenant a validé **l'ensemble des compétences du référentiel de compétences lors des épreuves certificatives**. Ce certificat est de Niveau 1 et a une validité temporaire de 24 mois et fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences (MAC) à l'issue des 24 mois.
- A distance de la formation : un questionnaire sera envoyé à chaque participant à 6 mois post-formation afin d'évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles

Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2000, les titulaires du certificat SST à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1).

SUPPORTS UTILISES

- Présentation PowerPoint
- Fiches pédagogiques INRS
- Kit secours et matériels de simulation et d'apprentissage

METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthode affirmative : Apports théoriques

- Méthode interrogative et participative : Echanges interactifs
- Méthode démonstrative et applicative : Exercices pratiques et mises en situation

TARIF, DATE(S) ET LIEU

Formation en Inter :

- 02 et 03 septembre 2026
- salle de spectacle Melioris Le Grand Feu

600 € par participant pour les 2 jours (repas compris)

Formation en Intra :

- Cf. Proposition financière établie pour l'établissement demandeur

Nous ne sommes pas assujettis à la TVA.

ACCUEIL ET ACCESSIBILITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos locaux sont accessibles à toute personne en fauteuil roulant, à toute personne présentant un handicap locomoteur et/ou neurologique et/ou sensoriel

Notre référent Handicap permettra l'accessibilité optimale pour tous les apprenants. Si vous êtes en situation de handicap et que vous souhaitez participer à l'une de nos formations, vous pouvez contacter :

Juliette COURROT 05 49 32 38 77 jcourrot@melioris.fr
Clémence AUGÉ 05 49 32 30 63 cauge@melioris.fr